

**Arrêté portant rectification de l'arrêté n° AR-PDT-2026-10 du 26 juin 2026 modifié  
fixant la composition du Conseil d'Administration  
du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Guadeloupe**

*La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Guadeloupe,*

**Vu :**

- Le Code général de la Fonction publique,
- Le décret 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion,
- L'arrêté n°AR-PDT-2026-01 du 28 avril 2026 fixant les modalités d'organisation des élections et des désignations des membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Guadeloupe,
- L'arrêté n° AR-PDT-2026-10 du 26 juin 2026 fixant la composition du conseil d'administration du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Guadeloupe modifié par arrêté n° AR-PDT-2026-11 du 29 juin 2026,

**Considérant** qu'une inversion est intervenue entre les titulaires et les suppléants désignés par le commune de Pointe-à-Pitre et qu'il y a lieu de procéder à la rectification : MM. ANGELIQUE Henri et ARTIS Raymond sont titulaires et Mmes GALVANI Tania et DIAKOK-EDINVAL Corinne sont suppléantes,

**ARRETE**

**Article 1 :** Le tableau annexé à l'arrêté n° AR-PDT-2026-10 du 26 juin 2026 modifié par l'arrêté n° AR-PDT-2026-11 est rectifié conformément au tableau annexé au présent arrêté.

**Article 2 :** Le Directeur Général du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de légalité, transmis à Monsieur le préfet de la Guadeloupe et publié dans les formes légales.

Fait à Basse-Terre, le 08 juillet 2026

**La Présidente du CDG 971**



**Denise BLEUBAR**

**La Présidente du CDG**

- . Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- . Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans un délai de deux mois à compter de sa publicité Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CDG 971

### MEMBRES ELUS DU COLLEGE DES COMMUNES AFFILIEES

	Membres titulaires	Membres suppléants
1	M. GUSTAVE-DIT-DUFLO Jean-Michel	Mme SALNOT Marie-Line
2	Mme MOUNIEN Marie-Camille	Mme THENARD Jacqueline
3	M. FARNOUX François	Mme THELEMAQUE Sonia
4	M. FELICIANNE Bruno	Mme BURAT Gladys
5	M. GUILLAUME Bernard	Mme RAMASSAMY Betty
6	Mme EYNAUD Françoise	M. ELMAC Cédric
7	M. CHINGAN Marcelin	Mme GRADEL THETIS Rosette
8	Mme CANGOUE Anne-Marie	M. DARES Louis-Jules
9	Mme CELESTE CONQUET Mireille	Mme FABULAS Astrid
10	Mme INAMO Taïna Geneviève	Mme RABEL Nadège
11	M. FOY Gabriel	M. MORVAN Mathieu
12	Mme PHIBEL Christine	M. ANNEROSE Christian
13	M. MARIE-CLAIRE Jacques	M. WILSON William
14	Mme BAILLET Patricia	M. COEZY Georget
15	Mme KINDEUR Ornella	Mme JERPAN Josette
16	Mme FUMONT-SAMSON Maguy	Mme POLLION Cléty
17	Mme BOECASSE SELBONNE Manuella	
18	Mme VITALIS Sandrine	M. LINON Jean-Marie
19	M. FELICITE Manuel	Mme BOURGEOIS Shaïness
20	Mme OTTO Yvelise	M. ARTAXE Patrice

### MEMBRES ELUS DU COLLEGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES

	Membres titulaires	Membres suppléants
1	M. JALTON Eric	Mme EDOM PARAT Laixly
2	M. EDMOND Claude	M. VITALIS Cédric
3	M. RAUZDUEL Rosan	M. SURDIN William

### MEMBRES DESIGNES DU COLLEGE SPECIFIQUE

	Collectivité/établissement	Membres titulaires	Membres suppléants
1	Conseil Régional	Mme PETRO Corinne	M. ELISABETH Camille
2		M. PILLI Jean-Marie	Mme SAMUEL-CESARUS Valérie
3	Conseil Départemental	M. COURTOIS Jean-Philippe	Mme ROGER Sabrina
4		M. DARTRON Jean	Mme UNIMON Jocelyne
5	Commune de Pointe-à-Pitre	M. ANGELIQUE Henri	Mme GALVANI Tania
6		M. ARTIS Raymond	Mme DIAKOK-EDINVAL Corinne
7	Routes de Guadeloupe	Mme BONDOT-GALAS Gersiane	Mme POLIFONTE Hélène
8	SDIS de Guadeloupe	M. GOUBIN Fred	Mme THOMAS Fabienne